

Élection de Benoît Hamon à la présidence d'ESS France : la réaction de Denis Philippe, président de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur

Benoît Hamon, ancien ministre et directeur général de SINGA Global, vient d'être élu en assemblée générale, à la présidence d'ESS France. Il prendra ses fonctions le 12 juin, à l'occasion du Congrès de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire. Invités par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire en région Sud et son président, les trois candidats précédemment en lice étaient venus à Marseille, pour faire campagne et rencontrer les acteurs de l'ESS du territoire.

« Au nom de la Chambre régionale de l'ESS Provence-Alpes-Côte d'Azur, j'adresse mes félicitations au futur président d'ESS France, Benoît Hamon. Je remercie Stéphane Junique et Damien Baldin qui sont venus à Marseille en réponse à l'invitation de notre Chambre régionale et qui ont rencontré les membres du Conseil d'administration, les partenaires et les nombreux acteurs de l'ESS.

À l'aube de l'anniversaire des 10 ans de la loi du 31 juillet 2014 qui a reconnu les Chambres régionales de l'ESS, tout reste à faire pour avancer sur les moyens dont doivent disposer les CRESS pour remplir pleinement leur rôle.

Les initiatives portées par les entreprises de l'ESS avec les associations démontrent que l'économie sociale et solidaire a un rôle à jouer dans la revitalisation des territoires. Ces nombreuses initiatives dans l'innovation sociale, doivent pouvoir se reproduire et essaimer pour devenir la condition de la réussite globale du développement de l'ESS.

Cette ambition, nous la partageons à la Chambre régionale, et nous continuerons à fédérer avec l'ensemble des familles de l'Économie Sociale et Solidaire pour faire de notre forme d'entreprendre, la norme de demain. » Denis Philippe président de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur.



[Télécharger le communiqué d'ESS France](#)

CONTACT PRESSE

Sophie REYNAUD – Chargée de Communication - sophie.reynaud@cresspaca.org - 06 48 76 16 61

Depuis plus de 30 ans, la Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur) est l'acteur qui représente institutionnellement auprès des décideurs économiques, privés et publics, de la région les entreprises de l'ESS. Elle est la référence légale reconnue par la loi Hamon du 31 juillet 2014 et le porte-voix des entreprises de l'ESS de la région Sud (les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs). Elle est reconnue comme un acteur de rang consulaire. [LA PLAQUETTE INSTITUTIONNELLE.](#)